



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Lois

Question écrite n° 37978

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire. En effet, il semblerait que les décrets prévus par son article 13 n'aient pas encore été publiés. C'est pourquoi il la prie de bien vouloir lui faire connaître le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que le projet de décret d'application des dispositions de l'article 13 de la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008 relatif aux sociétés coopératives européennes est en cours d'élaboration. Ce texte a été transmis pour avis au Conseil supérieur de la coopération et sera prochainement soumis à l'examen du Conseil d'État.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37978

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 décembre 2008, page 10853

Réponse publiée le : 5 mai 2009, page 4361